

Libroscope, plus que des
logiciels libres, des hommes
libres !

-- Documents --

Documents

Compatibilité des navigateurs ou des sites web ?

Explorer et Netscape ne sont
pas des normes de HTML !

Raphaël Rousseau
samedi 18 janvier 2003

En pêchant par excès de zèle, les concepteurs d'applications par interfaces Web, comme les banques en ligne, procèdent parfois à des vérifications du logiciel utilisé pour accéder à leur site, et proposent de manière inopinée que vous mettiez à jour votre logiciel.

Mais en pêchant par excès de laxisme, c'est leur site que ces sociétés omettent de mettre à jour et en conformité aux standards.

Cet article propose un point de vue opposé à ces travers, par l'exemple d'un courrier à expédier aux responsables des dits sites pour exposer cet avis.

Ci-dessous, je vous colle le courrier électronique que j'ai expédié récemment à la Société Générale lorsque leur site de banque en ligne m'a expliqué que je devais mettre à jour mon logiciel de navigation Web datant de quelques mois, avec une version de Netscape vieille de plus d'un an et demi.

Mon courrier

Bonjour,

Un de mes hôtes a récemment voulu consulter l'état de son compte bancaire auprès de vos services et malheureusement, il s'est avéré impossible pour mon navigateur préféré (Galeon 1.0.3 sous GNU/Linux, ainsi que Mozilla 0.98 sur le même système) d'entrer sur votre site de banque en ligne.

Etant relativement habitué à des discriminations sur des critères arbitraires, je me suis enquis d'un moyen de contourner facilement et rapidement votre page qui m'explique que mon navigateur n'est pas « compatible » (<https://logitelnet.socgen.com/navig...>) :

"Le navigateur que vous utilisez actuellement ne vous permet pas d'accéder à Logitel Net.

Nous ne pouvons en conséquence donner suite à votre demande.

Cliquez ici pour mettre à jour votre navigateur. "

Pour GNU/Linux, vous ne proposez que « *le navigateur complet Netscape Communicator 4.78* », bien plus ancien que ceux dont je dispose... Je suppose donc que c'est plutôt à vous de mettre à jour votre code pour que les navigateurs compatibles aux normes du W3C puissent profiter des services de banque en ligne de votre société.

J'ai malgré tout réussi à outrepasser votre test en utilisant directement le page suivante : <https://logitelnet.socgen.com/acces...>

Je suis client de XXXX et n'ai jamais eu à faire à de telles pratiques discriminatoires.

En premier lieu, je vous serais reconnaissant de transmettre ce message à la personne en charge de ces aspects au cas où vous ne seriez pas l'interlocuteur(trice) indiqué(e) pour ce genre de requêtes.

Ensuite, si vous pouvez accuser réception et lecture/compréhension des problématiques mises en lumière dans ce courrier, cela me procurerait une certaine satisfaction.

Enfin, n'hésitez pas à me recontacter pour de plus amples informations sur les manière appropriées de concevoir votre site afin qu'il soit accessible à tous les utilisateurs, indépendamment de leur logiciel de navigation. Les personnes souffrant de troubles de la vision sont, elles aussi, sujettes aux

maux dont j'ai pu souffrir en utilisant mes navigateurs, car l'usage de Javascript dans vos pages empêche certains navigateurs en texte de simple de pouvoir utiliser votre site. Les aveugles ont fréquemment recours à des outils qui sont exploités pour la retranscription en braille du contenu de la page, voire sa synthèse vocale.

Voici 2 pointeurs sur des documents qui devraient pouvoir vous aiguiller sur les contraintes à garder à l'esprit lorsque vous apporterez des modifications à votre site :

Recommandations du World Wide Web Consortium (W3C) pour l'accessibilité des sites Web
<http://www.internet.gouv.fr/francai...>Liste de points à contrôler pour l'accessibilité du contenu sur le Web
<http://www.w3.org/TR/WAI-WEBCONTENT...>

Cordialement,
Raphaël Rousseau

Addendum

[Julien](#) me faisait remarquer, très justement, que les personnes en charge des questions de site web peuvent au moins ne pas empêcher les visiteurs d'accéder à leur site. Elles peuvent mettre en avant le(s) navigateur(s) pour le(s)quel(s) elles ont optimisé le site, mais laisser malgré tout accès au site à ceux qui ne disposent pas de ces outils. Cela évite une pure discrimination, tout en leur permettant d'esquiver les reproches tels que cela ne marche pas avec mon navigateur.